LES CONSIGNES DE BONNE CONDUITE FACE A UN ACCIDENT SUR UN PIPELINE D'ETHYLENE

EXTRAIT DES PLANS DE SECURITE ET D'INTERVENTION (PSI) DES CANALISATIONS ETEL et EE

VIRETEL **ETHYLENE EST**

RISQUES DE L'ETHYLENE



L'éthylène est un gaz extrêmement inflammable, ce qui constitue le risque principal .



Il ne présente pas de risque toxique mais en cas d'inhalation de fortes concentrations de vapeur, la personne exposée peut ressentir des maux de tête, de la somnolence.

Les phénomènes dangereux susceptibles de se produire dans le cas d'une fuite d'éthylène sont :

- Un jet enflammé
- Un nuage de gaz explosible

EN CAS D'URGENCE

Si vous êtes témoin d'une situation anormale sur un pipeline (odeur inhabituelle, fuite visible ou départ de feu).

Les bons réflexes à adopter immédiatement :

1 Mettez-vous en sécurité

Éloignez-vous rapidement et placez-vous à plus de 800 mètres de la zone.

2 Alertez :

Numéro d'urgence du PC Sécurité **04.78.70.30.30**

Transmettez des informations précises :

- Qui : votre nom et un moyen de vous recontacter
- Où : la commune et le numéro de la borne
- Quoi : description de la situation et nature de l'incident
- Victimes : présence éventuelle de blessés

3 Respectez les consignes

Suivez strictement les instructions données par les secours ou les autorités.

NUMERO UTILE

Pour donner l'alerte et pendant l'intervention: 04.78.70.30.30

LES CONSIGNES DE BONNE CONDUITE FACE A UN ACCIDENT SUR UN PIPELINE

VIRETEL ETHYLENE EST

ORGANISATION DES SECOURS

Les appels sont centralisés au PC sécurité de la plateforme de Feyzin qui est le seul gestionnaire de l'alerte.
En fonction des informations reçues, le PC Sécurité déclenche le système d'alerte des astreintes établissement et alerte immédiatement le CODIS du département concerné. De ce fait, le Plan de Sécurité et d'Intervention (PSI) est considéré comme activé.

Un mail d'information sur un incident ou un accident sur pipeline est envoyé par l'astreinte Communication de la plateforme de Feyzin aux autorités du ou des départements concernés par l'évènement.

En cas de PSI, les sociétés d'exploitations mettront en place des cellules de crise dont les rôles sont les suivants :

Cellule de crise de la plateforme de Tavaux :

- Assurer la communication avec les autorités et les mairies

Poste de Commande Exploitant de Feyzin :

- Mettre en œuvre les stratégies d'exploitation adaptées à la situation
- Définir et organiser la logistique propre au transporteur (évaluation des besoins, mobilisation des ressources, etc.).

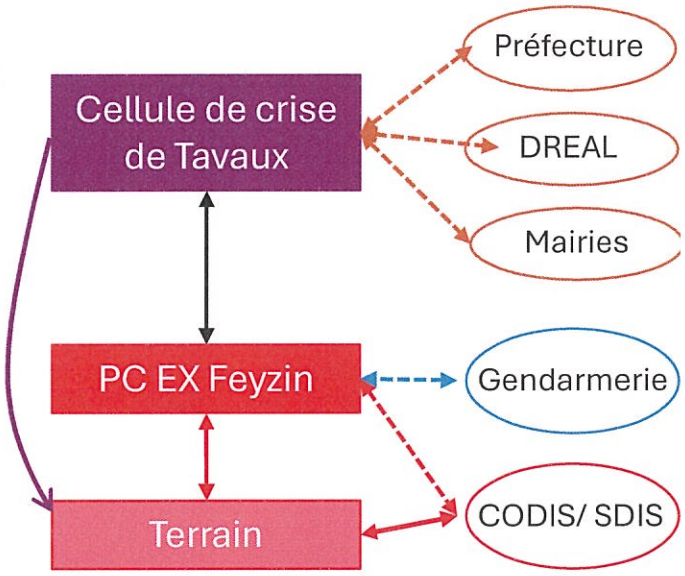

L'intervention sur les lieux de l'accident sera coordonnée entre les différents intervenants :

